

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 4 avril 2025	N° 2025-149

Convocation du 28 mars 2025

Aujourd'hui vendredi 4 avril 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Nicolas PEREIRA, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Alain ANZIANI à M. Thierry TRIJOULET

Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE

M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE

Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI

M. Gwénaël LAMARQUE à Mme Daphné GAUSSENS

M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christophe DUPRAT

Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET

M. Fabien ROBERT à Mme Géraldine AMOUROUX

Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Michel LABARDIN à partir de 17h30

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 4 avril 2025	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2025-149

Pulsations - Subvention de soutien au programme événementiel 2025 - Décision - Autorisation

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Véritable laboratoire, lieu de métamorphoses, le festival Pulsations bouscule et questionne les interactions entre public et musiciens. Des lieux insolites qui bouleversent nos formats, l'intégration du public au cœur même des dispositifs, hybridation des disciplines artistiques ou encore répertoires rares et chefs d'œuvre questionnés, Pulsations se met en quête de propositions nouvelles. Le festival questionne sans concession l'acte musical dans un monde bousculé, où la musique et la scène ont tant à nous apporter sur nos propres transformations.

Historique du projet

Créé en juillet 2020, le festival Pulsations s'affirme depuis sa création, comme un acteur nouveau de la scène musicale classique française et bordelaise. En 2021, le festival devient biennal et dès 2023, l'Ensemble Pygmalion, porté par Raphael Pichon, chef d'orchestre et fondateur de l'association, souhaite aller plus loin en s'adressant à tous les habitants de Bordeaux Métropole. La territorialité de l'offre est un fondement du projet Pulsations. Grands projets, petites formes itinérantes et ateliers viendront investir ces territoires, apporter la musique classique là où elle n'a pas l'habitude de résonner. La confrontation d'artistes locaux aux multiples sensibilités et champs artistiques avec des artistes d'envergure nationale et internationale, ne fera qu'en augmenter la force.

Une programmation basée sur l'excellence artistique et le croisement des disciplines

Au service des œuvres, Pulsations se veut la réunion d'artistes de grand talent, qui dans le même temps partagent une appétence pour la quête de nouvelles formes, la volonté d'approcher et de convaincre le public autrement, dans un cadre inédit. La musique classique travaille aujourd'hui d'arrache-pied pour renouveler son public et pour attirer les jeunes générations. Le croisement des disciplines artistiques permet de créer des opportunités de découvertes. Il propose un large programme d'événements pour un public diversifié, y compris les tout-petits- avec ses « Pyg'chounes » des expériences musicales adaptées aux enfants âgés de 1 à 3 ans.

Des partenariats et un maillage territorial renforcé

Fort de partenaires engagés sur le temps long, soutenu par une résidence reconduite de Pygmalion à l'Opéra national de Bordeaux, conforté par une édition 2023 saluée, le festival propose une programmation métropolitaine engagée et ambitieuse à Bordeaux mais pas uniquement. Depuis sa dernière édition, le festival se déroule en effet sur plusieurs lieux de l'agglomération bordelaise (Théâtre Fémina, Auditorium, Annexe de la base sous-marine, Grand Parc, Cour Mably, le Centre hospitalier Charles Perrens...) ainsi qu'à Floirac, Bègles, Talence, Cenon, Lormont, ou encore le campus universitaire. Pulsations se veut dédié à un territoire, à une population la plus diverse possible. Il se définit en effet comme le festival de toutes et tous.

Pour atteindre cet objectif le festival Pulsations repose notamment sur les partenariats qu'il a tissé au fil de ses éditions avec :

- Des partenaires publics : Bordeaux-Métropole, la Direction Régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Gironde, la ville de Bordeaux, la ville de Floirac, la ville de Talence
- Des mécènes : Fayat Immobilier, Fondation Orange
- Des partenaires d'accueil et de coproduction/organisation : l'Opéra National de Bordeaux, le Conservatoire de Bordeaux, la librairie Mollat, la paroisse Notre-Dame de Bordeaux, l'Annexe de la base sous-marine, le théâtre Femina, le centre hospitalier Charles Perrens, le centre d'animation Grand Parc, la Halle 47 (Floirac), le CDEF (Centre départemental de l'enfance et de la famille - Eysines), le foyer du Cypressat (Cenon), le Rocher de Palmer (Cenon), La Boucle (Bègles), les établissements scolaires de l'Académie de Bordeaux et l'ensemble des associations qui permettent le déploiement des concerts et ateliers du Kiosque Pulsations...

Par son caractère unique d'expérimentations où la musique baroque côtoie le jazz ou le rock, des concerts-performances et des grandes fresques chorales, Pulsations relève un intérêt majeur pour le territoire métropolitain et de nombreux partenaires et manifestations culturelles.

Indicateurs financiers

Bordeaux Métropole soutient le festival Pulsion depuis 2021. Elle est sollicitée dans le cadre d'une subvention de soutien à l'organisation du festival Pulsion 2025 à hauteur de 30 000 €.

Pour lui permettre de poursuivre sa mission d'intérêt public auprès des habitants de Bordeaux Métropole, il est proposé de reconduire en 2025 l'attribution d'une subvention et cela à hauteur de 28 500 €, l'assiette subventionnable retenue, hors prestations en nature étant de 2 149 130 €, compte tenu du fait que la subvention accordée est inférieure à celle demandée.

	Budget 2025
Charges de personnel / budget global	1 037 630 € - 48,3%
% de participation de BM / Budget global	28 500 € - 1,3 %
% de participation des autres financeurs / Budget global	
DRAC	50 000 € - 2,3%
Région	15 000 € - 0,7%
Ville de Bordeaux	392 000 € - 18,2%
Pass culture	4 000 € - 0,2%

Le budget prévisionnel est détaillé en annexe 2 de la convention.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions des articles L.1611-4 et L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération de Bordeaux Métropole n°2011/0778 du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences, et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires métropolitains » ;

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé ;

VU la demande n° 2025-00412 formulée par l'association Ensemble Pygmalion en date du 8 novembre 2024 ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le festival Pulsion de l'association Ensemble Pygmalion, au-delà de son intérêt culturel et artistique majeurs, au travers de son impact sur le développement économique de l'agglomération, la cohésion territoriale ainsi que l'image, l'attractivité et le rayonnement de la métropole, touche un public très large sur des lieux de manifestation métropolitains.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 28 500 € en faveur de l'association Ensemble Pygmalion pour l'organisation du festival Pulsations au titre de l'année 2025,

Article 2 : d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions des subventions accordées,

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice, chapitre 65, article 65748, fonction 311.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur MORISSET;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 4 avril 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------